

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Frigolite (EPS)

Code Eural	15 01 02
Code déchet	552002

DESCRIPTION

Polystyrène, recyclable

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conditions générales :

- Uniquement de l'EPS propre (polystyrène expansé)
- Blanc et sec
- Non souillé
- Dépourvu d'objets étrangers (tels que ruban adhésif, autocollants, film, ...)
- Pas de puces d'emballage
- Pas de barquettes pour viandes et poissons
- Pas de plaques d'isolation, plaques de polyuréthane
- Pas d'EPS de couleur ou souillé
- Pas d'objets étrangers